



L'Office familial a le plaisir de vous inviter à la conférence publique sur le thème

« A la rencontre des familles arc-en-ciel »

Situation juridique, défis et ressources des parents LGBT

en partenariat avec **famiiiiies arc-en-ciel**

Par le passé, jugée impossible et/ou néfaste pour les enfants, la parentalité des personnes LGBT a toujours existé. Au cours des deux dernières décennies, ce n'est donc pas à l'émergence d'un nouveau phénomène que l'on a assisté mais à une évolution du regard porté sur les parents LGBT : la méconnaissance et les préjugés ayant peu à peu cédé la place à la reconnaissance des familles arc-en-ciel comme une constellation familiale parmi d'autres, ainsi qu'à une meilleure protection légale de celles-ci.

En effet, grâce à l'entrée en vigueur du nouveau droit de l'adoption en janvier 2018, il est désormais possible pour un enfant d'avoir deux parents légaux de même sexe en Suisse. Et, une fois l'adoption de l'enfant du/de la partenaire prononcée, les droits et devoirs de ceux-ci sont en tous points identiques à ceux d'un couple parental père-mère.

Avec l'entrée en vigueur du mariage civil pour toutes et tous le 1^{er} juillet 2022, c'est le droit de fonder une famille qui a été explicitement reconnu aux couples mariés de même sexe. Un couple d'hommes ou de femmes peut en effet entamer aujourd'hui les démarches pour une adoption extrafamiliale conjointe. Les couples de femmes mariées peuvent également s'adresser aux cliniques de fertilité en Suisse pour bénéficier d'une procréation médicalement assistée avec don de sperme. Et, en ce cas, l'épouse de la femme qui accouche accède automatiquement au statut de mère légale de l'enfant à la naissance de celui-ci.

S'adressant aux différentes catégories de professionnel.le.s en contact avec les familles comme aux personnes intéressées, cette conférence ne fera pas seulement le point sur la situation juridique. En se basant notamment sur les nombreuses recherches universitaires menées sur cette thématique, les intervenant.e.s proposeront des pistes et des repères à même de favoriser un accueil inclusif des familles arc-en-ciel, grâce à une meilleure compréhension de leurs réalités, de leurs défis et de leurs ressources.

Intervenant.e.s

- Catherine Fussinger, historienne (santé, social et études genre)
- Nicolas Ozelle, travailleur social spécialisé en protection de l'enfance

Membres de l'Association faîtière Familles arc-en-ciel - www.famillesarcenciel.ch

Lieu: Aula du Collège St-Michel (rue St-Pierre-Canisius 10, Fribourg)

Date: Le jeudi 6 octobre 2022 à 19h30

Entrée gratuite, tout public – [inscription souhaitée](#)